

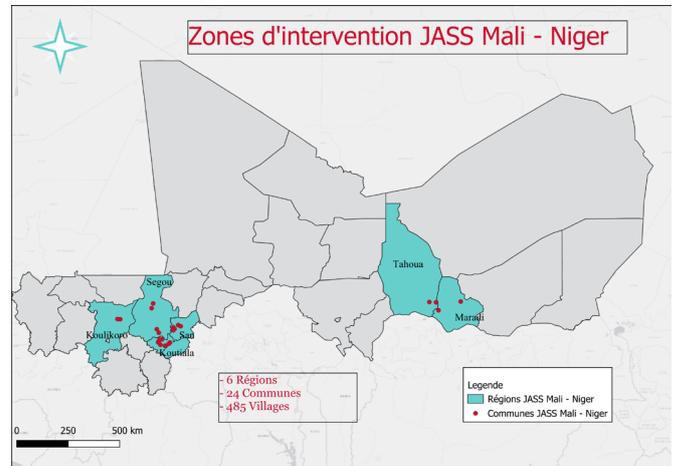
L'ÉGALITÉ DU GENRE ET L'INCLUSION SOCIAL (GESI) AU CŒUR DU PROGRAMME JUSTICE ET STABILITÉ AU SAHEL (JASS)

Contexte général du programme JASS

Le Programme Justice et Stabilité au Sahel (**JASS**) intervient dans un contexte où le Mali est confronté à une crise complexe et prolongée depuis plus de 10 ans avec un niveau de violence sans précédent, qui s'est étendu non seulement du Nord aux régions du Centre et du Sud du pays mais aussi au Niger et au Burkina. Parmi les facteurs structurels majeurs contribuant à cette crise, figurent la perception d'inégalité et de marginalisation de certains groupes quant à l'accès aux ressources affectées par les effets du changement climatique, ainsi que la contestation des systèmes de gouvernance.

Financé par le Bureau des Affaires Étrangères, du Commonwealth et du Développement (**FCDO**) à hauteur de 19 millions de livres sterling, JASS est mis en œuvre par **Mercy Corps** en partenariat avec les ONG nationales « Association Malienne d'Éveil au Développement » (**AMEDD**) au Mali et « Cercle de réflexion et d'action pour le Développement local innovant » (**Cercle Dev**) au Niger, de septembre 2021 à mars 2026.

JASS vise à contribuer à la sécurité et à la stabilité au Sahel en améliorant les résultats équitables et inclusifs en matière de terres, de gouvernance des ressources naturelles et de justice pour les Maliens et les Nigériens.



Approche de mise en œuvre par résultat

En intégrant de façon transversale des stratégies de consolidation de la paix, de genre, d'inclusion sociale, d'adaptation et de résilience aux changements climatiques, JASS s'articule autour des trois résultats complémentaires, avec leurs produits, sous-produits associés comme suit :

RÉSULTAT 1 — Amélioration de la capacité de gestion des conflits et de la collaboration entre les communautés, et entre elles et les institutions, afin d'atténuer et de résoudre les conflits liés à la terre et autres ressources naturelles

RÉSULTAT 2 — Renforcement de la résilience aux chocs climatiques et aux facteurs de stress afin de réduire la fréquence et l'impact des conflits liés aux ressources et à la terre au Sahel

RÉSULTAT 3 — Amélioration de la base des données probantes et du plaidoyer pour une conception, une mise en œuvre et une action coordonnée plus efficaces entre les principales parties prenantes.



Hamidou dans son atelier de soudure



Mariam dans son jardin maraîcher



Fatoumata et Mariétou devant leur salon de coiffure

Réalisations GESI

- 314 femmes (42%), 172 jeunes (23%) et 159 PVH (21%) sur un total de 750 participants impliqués dans les CFW pour restaurer 63 hectares de terres dégradées et restaurer plus de 60 km de pistes rurales.
- 1 135 femmes (42%), 558 jeunes (20%), 77 PVH (3%) sur un total de 2 689 participants formés aux techniques agricoles et pastorales intelligentes face au changement climatique.
- 237 femmes (81%) sur un total de 291 participants représentants de 23 groupements et coopératives comptant 850 (81% femmes) membres formées, soutenues financièrement et mises en relation avec les IMF ; 25 AGR soutenues (19 entrepreneurs féminins et 6 hommes entrepreneurs vivant avec handicap).
- 230 fora communautaires de prévention et de gestion de conflits ayant mobilisé 4 958 dont 2 258 femmes (45%).
- 3 888 sessions de sensibilisations réalisées sur les droits des femmes et la masculinité positive tenues par 216 « Champions Genre » et 290 « Maris Modèles », touchant 64 800 participants dont 33 696 femmes (52%).
- 267 femmes (53%) et 233 jeunes (47%) formés sur le leadership, la prise de parole en public, la confiance en soi, la médiation et 100 femmes mentorées pour influencer les prises de décisions dans les instances (COFO, CRC) dont elles sont membres.

Contacts :

Housseini OUEDRAOGO,

Directeur Pays, Mercy Corps Mali.

Email : huedraogo@mercy Corps.org , Tel : 71 18 67 49

Sujets de Plaidoyer

- Plaidoyer pour la transformation des Comités de Résolution de Conflits mis en place avec l'appui de JASS en Comite Communaux de Réconciliation sous la supervision de la MARN afin d'assurer leur pérennité.
- Plaidoyer pour l'amélioration du niveau de représentativité des femmes à hauteur d'au moins 30% au sein des COFO à la lumière de la Loi 2015 – 052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives :
 - › Circulaire conjointe du ministre de l'Agriculture et du MPFEF pour la prise en compte des 30% de représentation des femmes au sein des COFO ;
 - › Révision du Décret n°2018 – 0333/P-RM du 04 avril 2018 portant composition COFO villageoises ;
 - › Révision du Décret n°09-011 P-RM du 19 janvier 2009 portant composition COFO communales ;
- Plaidoyer continu auprès des autres partenaires pour la formation des femmes et jeunes membres des COFO afin de renforcer leurs capacités à contribuer positivement aux décisions au sein de ces structures.
- Plaidoyer pour l'amélioration de l'accès des femmes et des jeunes aux terres agricoles à travers une circulaire conjointe MPFEF/MA sur l'application effective de la Loi n°2017-001 du 11 avril 2017, article 13 disposant qu'«au moins 15 % des aménagements fonciers de l'Etat ou des collectivités territoriales sont attribués aux groupements et associations de femmes et de jeunes situés dans la zone concernée ».
- Plaidoyer au sein de l'équipe gouvernementale pour la gratuité de l'homologation par les tribunaux des PV de conciliation établis par les COFO ;
- Plaidoyer pour l'adoption par le gouvernement d'un d'arrêté fixant le mécanisme de financement durable des COFO villageoises et de fractions et l'attribution de subventions de l'Etat permettant un fonctionnement effectif des COFO.

Contacts :

Paterne Aimé PETIPE,

Directeur du programme JASS.

Email : papetipe@mercy Corps.org Tel: 94 96 22 11